

*La Société acadienne
de Clare*

*C.P. 167, Saulnièresville, N.-É.
B0W 2Z0*

Conseil Municipal de Clare
P.O. Box 458, Petit-Ruisseau
Nouvelle-Écosse, B0W 1Z0

Le 3 juin 2016

Att : Ronnie LeBlanc, Préfet et les membres du Conseil Municipal,

Le comité ad hoc de la Société acadienne de Clare œuvre depuis un nombre d'années, à la construction et l'installation d'un monument pour les personnes de Clare noyées en mer. Comme on vous a déjà mentionné à différentes occasions, le comité n'est pas en mesure de prendre la responsabilité de ce monument après qu'il aura été érigé.

Ce comité s'est réuni hier soir le 2 juin 2016 et ils ont demandé à la Société acadienne de Clare de vous faire la demande suivante en leur nom.

Par cette lettre le comité ad hoc demande au Conseil municipal de Clare d'accepter de prendre possession de ce monument, de voir au maintien à long terme du monument ainsi qu'à l'assurance responsabilité lorsque ce monument aura été érigé sur le terrain de la Municipalité de Clare dans le parc provincial de Smuggler's Cove.

À partir du temps que nous commençons l'installation du monument, on demande à la municipalité d'en prendre la responsabilité.

Après le dévoilement du monument, on demande à la Municipalité d'accepter de voir au maintien continu de ce monument et d'en prendre la responsabilité à long terme.

Aussitôt que le Conseil municipal aura donné une réponse affirmative à cette demande, le comité ad hoc va placer la sculpture du pêcheur au site où le monument sera érigé. Voir la photo de la sculpture en annexe.

Le comité ad hoc est reconnaissant de l'intérêt et de l'aide que le Conseil municipal a accordée au projet du monument pour les personnes de Clare noyées en mer jusqu'à date.

Cordialement,



Elaine Thimot,

Pour le comité ad hoc du monument pour les personnes de Clare noyées en mer



Sculpture produite
par Marc Gheff

Assitôt que nous aurons une réponse
positive à notre demande au Conseil
Municipal, on va placer cette sculpture